



Le service public : notre bien à tous !

Depuis plusieurs années, les services publics et leurs agents sont au cœur de la tourmente : réforme des collectivités territoriales, révision générale des politiques publiques (RGPP), suppressions massives d'emplois, baisse des dépenses publiques, déstructuration du Statut du fonctionnaire, fiscalité toujours plus injuste et inefficace... le recours démesuré et éhonté aux non-titulaires et aux précaires, les garanties fondamentales pour le citoyen que sont la neutralité et l'impartialité des agents publics sont ainsi remises en cause : c'est un pan essentiel du pacte républicain qui est attaqué.

Pour les usagers, cela se traduit par une dégradation du service rendu :

- ➔ Diminution des accueils de proximité, réduction des prestations, suppression de missions...
- ➔ C'est l'outil démocratique de réponse aux besoins des usagers issu du Conseil National de la Résistance qui est livré à la logique du profit.

A la CGT, nous estimons que c'est d'une politique radicalement différente dont nous avons besoin.

Nous défendons la conception d'un service public comme bien commun de l'ensemble de la population, porteuse de l'intérêt général, outil de développement économique et d'aménagement du territoire.

Voici quelques exemples de la casse du service public en Loire-Atlantique.

MAIS OÙ EST PASSÉE LA DDE ?

- Depuis 2009 Les réorganisations permanentes des services, sans aucune concertation locale et sans information, rendent les services totalement illisibles pour les usagers, et les collectivités qui ne retrouvent plus les services attendus.
- La DDE, ex-Direction Départementale de l'Équipement a été successivement fusionnée avec l'agriculture et les forêts, puis les Affaires Maritimes pour devenir la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) sous l'autorité du préfet.
Au passage, les effectifs sont passés de 1065 agents en 2006 à 430 aujourd'hui...

Un maillage territorial réduit :

La fermeture des subdivisions de l'Équipement à Nozay, St Nicolas de Redon, Pont-Château, Guérande, St Brévin les Pins, Bouaye, Rezé, Aigrefeuille, Vallet, Nort-sur-erdre, Machecoul et St Mars la Jaille a généré un éloignement géographique et fonctionnel des services publics.

Ces fermetures participent à l'affaiblissement économique des communes et des zones rurales avec des répercussions sur l'emploi.

La question du devenir des structures territoriales restantes dans le département (les 3 divisions territoriales de St Nazaire, Châteaubriant, Clisson) et des 3 points d'appui (St Philibert de Grandlieu, Savenay, Ancenis) est actuellement à l'étude.

Au 1er janvier 2012, suppression de l'ingénierie publique de l'Etat

C'est ainsi que les collectivités territoriales seront totalement privées des prestations qui leur était jusque-là apporté. Les petites communes rurales seront les plus impactées car elles ne disposent pas de moyens humains et techniques suffisants pour assurer les missions relatives à l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, la collecte et le traitement des déchets, ...

Elles n'auront d'autre possibilité que de se tourner vers des sociétés privées en grevant encore un peu plus le pouvoir d'achat des citoyens...

UNE FUSION IMPÔT-TRÉSOR LOURDE À DIGÉRER :

Cette fusion actée en 2007 est maintenant quasiment achevée, nous pouvons donc en faire un premier bilan. L'affichage très volontariste de la commande politique était de faire un Guichet Fiscal Unique pour les usagers particuliers ou professionnels. Plus prosaïquement, les fusions et restructurations des services, accompagnées de réorganisations internes n'ont fait qu'accompagner une destruction massive d'emplois. Au niveau national, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a perdu 2 569 emplois (équivalents plein temps) en 2010 et 2 667 emplois en 2011. Cette véritable hémorragie se décline localement en Loire-Atlantique. Ainsi 48 emplois ont été supprimés en 2011, 29 emplois en 2012. Les restructurations c'est aussi dans notre département, la fermeture de 15 trésoreries de proximité, sans compter le regroupement sur le site de Cambronne de toutes les trésoreries nantaises. Cela a pour conséquence d'éloigner le service de l'utilisateur, tout en créant de vrais « entonnoirs » dans les principaux sites comme l'accueil Jules Verne de Cambronne à Nantes qui a dépassé les 100 000 visites en 2010 ou encore l'accueil de l'hôtel des Finances de Saint Nazaire. La DGFIP avait fait de l'accueil un de ses arguments de « vente » de la fusion. Et sa vitrine. La fusion réalisée, la vitrine n'est plus vraiment utile

et vole en éclats un peu partout, faute de moyens. Pour le public, les conséquences sont des temps d'attente inadmissibles en période d'affluence, la réduction des horaires d'ouverture, quand ce n'est pas porte close avant l'heure affichée, une orientation vers des plateformes téléphoniques (payantes à partir d'un portable !). Où est le service public dans tout cela ? Et pour les agents, les conséquences sont : stress, temps de réception minutés, gestion d'utilisateurs mécontents... Dans tous les services, cette fusion a été l'occasion d'une véritable tempête : nouvelles organisations, nouvelles tâches, le tout dans l'urgence et avec des formations souvent trop sommaires, les agents des Finances publiques ont eu la nette impression d'être laissés seuls dans la tourmente. Ils ont subi (et continuent de subir) l'accumulation de nouvelles tâches et procédures qui entraînent leur saturation. Ils doivent apprendre et gérer de nouvelles applications informatiques pas toujours bien finalisées ce qui entraîne perte de temps et d'efficacité et un grand stress, d'autant que l'assistance technique est elle-même submergée. Ajoutez à cela les innombrables changements législatifs en matière de fiscalité et vous comprendrez que le mal-être et le malaise se développent. Les agents des finances vivent très mal le fait de ne plus pouvoir faire bien leur travail.

MISSION « IMPOSSIBLE » POUR LES PERSONNELS DU CONSEIL GÉNÉRAL 44

Les missions du Conseil Général sont impactées par les glissements de tâches de l'Etat vers les collectivités territoriales sans moyens financiers et humains suffisants. Quant aux missions habituelles, elles sont aussi fragilisées

Au sein des collègues

Non seulement les personnels techniques sont en effectif insuffisant pour assurer au quotidien la charge de travail (ménage, restauration, accueil du public) mais, de plus, en cas d'absence (congs, maladie), ils ne sont pas remplacés. Cette situation génère une surcharge de travail pour les personnels avec pour conséquences un service dégradé (ménage mal fait dans certaines classes, délai d'attente trop long pour la restauration).

Mission de protection de l'enfance

Depuis 3 ans, les travailleurs sociaux (assistants sociaux et éducateurs spécialisés) alertent sur les moyens financiers et humains dans le cadre du service départemental de l'ASE (aide sociale à l'enfance). Les subventions du CG44 mises à la disposition des Associations de Protection qui assurent, en sous-traitance, les missions qui ne sont plus effectuées par l'ASE sont inadaptées à la charge de travail avec pour conséquences : surcharge de travail pour les agents sous-traitants, manque de places (foyers, familles d'Accueil) et/ou réponses inadaptées (placement d'enfants par défaut d'accompagnement).

Les Unités Agréments Assistantes Maternelles

Elles sont chargées entre autres des enquêtes d'attribution et de renouvellement des agréments nécessaires à l'exercice du métier d'assistante maternelle.

Un manque flagrant de personnel (Puéricultrices et Assistantes sociales submergées par le nombre des enquêtes) nuit à la qualité des enquêtes et à l'accessibilité des services des usagers (parents, candidates, ASMAT)

Exemple de l'Unité Agrément de Nantes Sud, l'agent qui assurait l'accueil pour les usagers du service d'aide à la parentalité a été réaffecté sur un autre poste sans être remplacé...

Le Projet de « la réorganisation des services sociaux en territoire » :

En octobre 2003, l'administration a ouvert une réflexion sur le projet d'évolution de l'organisation des Centres Médico-sociaux avec pour objectif : une mutualisation du travail et l'accroissement des possibilités de suppléance entre professionnels. Cependant, le périmètre d'intervention ne cessant de s'élargir (inflation de nouveaux dispositifs, glissements des missions des autres institutions comme la CARSAT, la Justice vers le service social départemental...) et les regroupements des équipes

médico-sociales se faisant à effectif constant, ce projet d'évolution aboutit à une gestion de la pénurie en personnel, alors qu'en parallèle, les demandes du service ou des usagers sont croissantes.

Ainsi, les référents sociaux se remplacent mutuellement, les usagers n'ont plus affaire au même interlocuteur, les obligeant à expliquer plusieurs fois leur situation.

Les délais d'accueil peuvent aussi être beaucoup plus longs.

Les Unités-Emplois

Le service mis en place dans le cadre de la loi sur le Revenu de Solidarité Active (RSA) doit faire face à de nombreuses vacances de postes de longue durée ; l'absence de remplacement à une incidence directe sur l'accueil et l'accompagnement des publics allocataires du RSA dans la recherche d'emploi et de formations.

Commune des Sorinières - CCAS

L'action sociale du Conseil Général est organisée par secteur d'intervention territorialisé.

Jusqu'en janvier 2008, une assistante sociale effectuait des permanences d'accueil sans rendez-vous au CCAS des Sorinières une journée entière par semaine.

De janvier 2008 à février 2009, une assistante sociale est intervenue une journée fixe par semaine mais seulement sur rendez-vous.

A compter de février 2009, le Conseil Général a décidé de suspendre les permanences et de les transférer au Centre médico-social de Vertou.

Résultats : parcours de 40 mns en transport en commun, rendez vous sous trois semaines...

Cela pose un vrai problème d'accessibilité au service public, notamment pour les personnes isolées et en grande difficulté dont certaines renoncent à leurs droits de ce fait.

NANTES METROPOLE : UNE PROXIMITÉ QUI S'ÉLOIGNE !



Les pôles de proximité sont chargés d'assurer la gestion de la voirie, du nettoyage, des branchements assainissements, du développement économique

Suite à fusion, ils sont passés de 10 à 7, avec un nombre substantiel de suppressions de postes.

Les territoires sont donc beaucoup plus grands. Les usagers sont donc de plus en plus éloignés de services qui se veulent être de proximité.

Une seule collecte des ordures ménagères par semaine est prévue pour l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine. Cette disposition a déjà eu des répercussions sur les entreprises prestataires qui ont réduit leur personnel. Mais si cette disposition peut se comprendre sur un certain aspect écologique, elle n'est pas sans poser

de problèmes à de nombreux habitants, notamment au plan sanitaire, particulièrement pour ceux qui logent en habitat collectif. Et bien entendu, il n'est pas question de baisser la Taxe pour la collecte des ordures ménagères.

Sur cette question des déchets, il n'y a pas de transparence sur les coûts et les profits des groupes privés gestionnaires du traitement, du recyclage, du tri et souvent de la collecte.

A ce sujet, la sous-traitance à des prestataires privés se généralise à de nombreux domaines : aménagement urbain, nettoyage des graffitis, travaux de voirie, bureaux d'étude... Cela entraîne des délais d'intervention plus long, une qualité de service qui se dégrade et pour un coût....

ET LA SANTÉ DANS TOUT ÇA ?

Dans un contexte de marchandisation du service public, la Santé est aux premières loges.

Le cas de l'hôpital public de Maubreuil (Carquefou) est assez parlant. Ce centre de rééducation qui comprend 95 lits et 20 places d'hôpital de jour doit être fusionné dès 2012 avec l'établissement privé de la Tourmaline. Cet établissement appartient à l'UGECAM (union de gestion des établissements des caisses d'assurance maladie) situé à Saint Herblain !

L'UGECAM, composée de 14 établissements sur la région Bretagne Pays de Loire, est passée de PSPH (participant au service public hospitalier) à ESPIC (établissement de santé privé d'intérêt commun)...un nouveau glissement !

Tout a été fait pour justifier cette fusion exigée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), grande « ordonnatrice » de la Santé. « Officiellement » il s'agit de « mutualiser des services pour baisser les coûts et éviter des doublons » ! Toujours le même discours pour justifier les privatisations : le service public coûte trop cher, n'est pas efficace. Et pourtant, les personnels de l'UGECAM Tourmaline sont mieux payés (14 mois) que

ceux de l'établissement public... mais les enveloppes de fonctionnement alloués par l'ARS ne sont pas les mêmes ce qui explique en partie le déficit de la structure publique d'un côté (- 864 334 € en 2010) et le « bénéfice privé » de l'autre (+ 450 000 € en 2010). Les conséquences ne se sont pas fait attendre : licenciement des contractuels suite à la fermeture d'un service par manque de médecins cardiologues (rémunération plus lucrative dans le privé), incertitude des personnels sur leur avenir (règles de gestion, horaires, planning, partage des structures, juxtaposition des règles fonctions publiques pour le pôle public avec des conventions du privé...) qui entraînent le départ prématuré d'infirmières et de kinés (encouragés par la délocalisation du site), de nombreux postes vacants non remplacés,...

L'est du département n'a plus de service de rééducation, tout est centralisé sur Nantes Métropole.

A terme, c'est l'avenir du pôle public qui est menacé, à Maubreuil comme ailleurs.



TOP SECRET, LE DEVENIR DE LA SÉCU ?

(Ordonnance du 4 Octobre 1945)

Article premier

Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.

Or, actuellement, la sécurité sociale ne rembourse plus que 55% de vos soins. Le reste est à votre charge ou à celle de votre complémentaire santé.

Depuis 2004, les salariés de la sécurité sociale sont soumis à des restrictions sans précédent : suppression massive d'emplois, baisse des salaires, changements d'organisation qui dégradent leurs conditions de travail, formations insuffisantes quand elles ne sont pas interrompues pour essayer de faire face aux urgences.

Situations de fatigue et de stress dues aux effets de la fusion : les salariés ne s'y retrouvent plus ! Ce n'est plus le service public de qualité, universel, solidaire, ayant une ambition sociale qui est la base de leur métier.

Plus de 150 emplois ont disparu en 4 ans et 69 suppressions d'emplois sont programmées pour les 3 années à venir alors que la population de Loire-Atlantique ne cesse d'augmenter.

Le nombre de points d'accueil a été divisé par 2 sur le département. Des menaces de nouvelles fermetures appelées « restructuration des accueils » continuent à voir le jour. On ferme du jour au lendemain tel ou tel point. La caisse ferme l'ensemble de ses agences à chaque période de vacances scolaires. En outre, la gestion des accueils se dégrade (absence de remplacement du personnel malade, fermetures pour congés annuels) et a pour incidence un transfert des assurés sur les accueils du centre ville, déjà eux-mêmes engorgés par les retards de traitement des dossiers.

D'où, des files d'attente interminables...

Ainsi, la population, par exemple: personnes âgées, souffrantes, sans moyen de locomotion..., subit de fait, la remise en

cause accélérée du service public de proximité.

Les délais de traitement explosent

Plus de 3 mois pour le paiement de certains arrêts de travail, plusieurs mois pour des dossiers CMU et d'Aide Complémentaire Santé, idem pour la création d'un dossier lors d'une mutation ou d'une nouvelle affiliation. Pendant ce délai de traitement, vous ne percevez pas vos indemnités journalières avant plusieurs mois lorsque vous êtes en arrêt maladie. Vous devez faire l'avance des frais dans l'attente que votre dossier CMU ou votre dossier d'affiliation soit enfin traité.

Et pourtant, la direction déclare qu'ils sont conformes aux délais nationaux. Ces délais sont-ils mauvais ? Sont-ils là que pour correspondre aux dotations budgétaires que l'on nous octroie ?

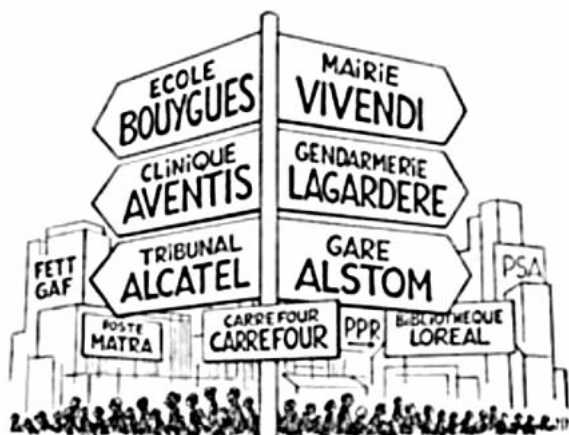
En effet, ces délais acceptent qu'une femme enceinte ait accouché sans avoir encore perçue une seule indemnité journalière

Autre menace réelle : après la départementalisation, se pointe la régionalisation.

La création de la CPAM de Loire-Atlantique n'a pas permis de garantir un meilleur service aux assuré(e)s, bien au contraire : le service rendu aux assuré(e)s n'a cessé de se détériorer.

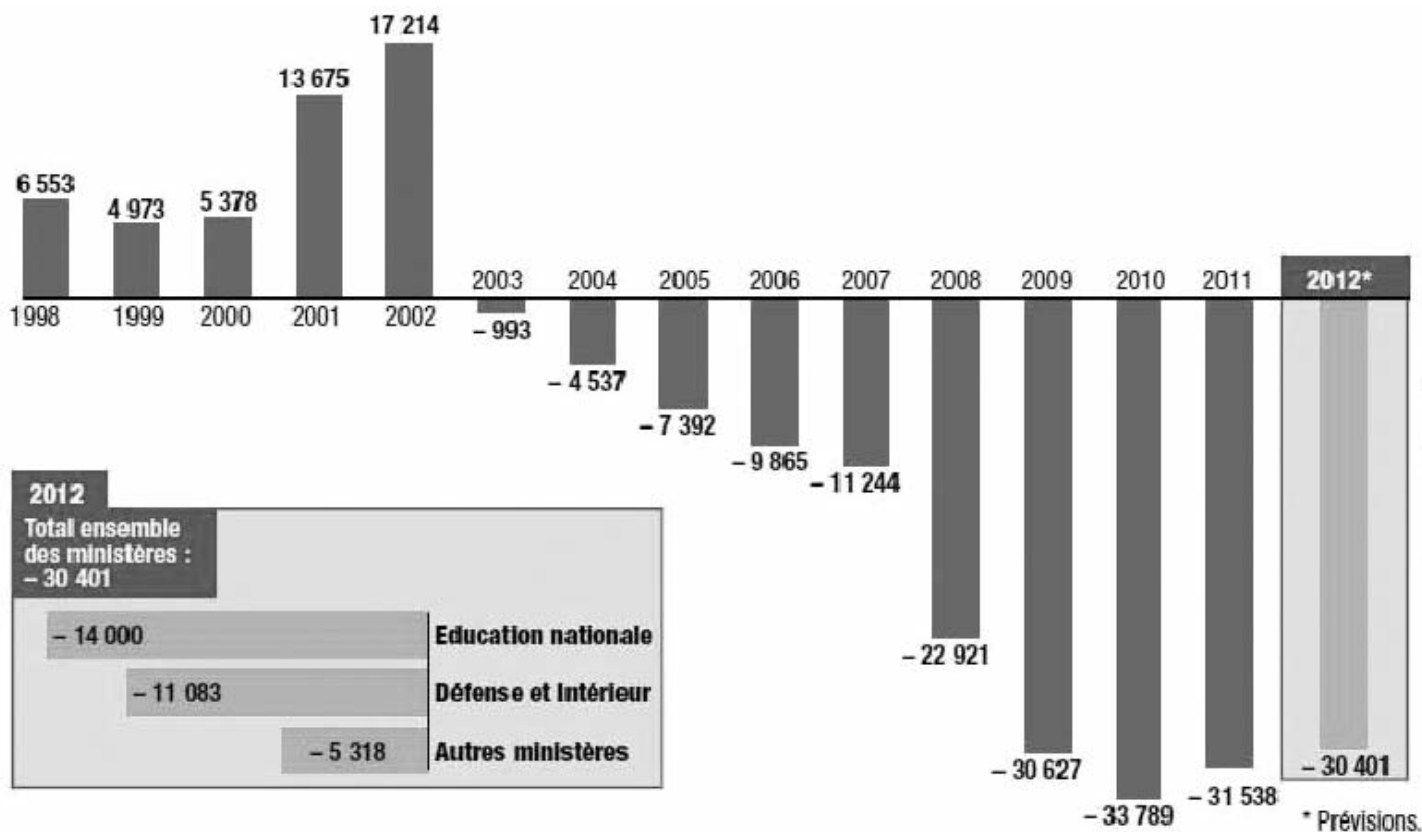
Or, maintenant, nous sommes confrontés à des projets de mutualisations régionales : 2 pour chaque caisse et pour chacune des trois années à venir.

La région comptant 5 caisses, faites le calcul ! Combien de services resteront en Loire-Atlantique au bout de trois ans ?



Graphique des effectifs des fonctionnaires de l'Etat

Evolution des créations / suppressions de postes budgétaires
(source : Lettre électronique d'Alternatives Economiques)



Source Ministère des Comptes Publics



Personne ne peut encore douter que derrière les attaques répétées contre les services publics, il y ait la volonté d'offrir ce formidable « marché » au privé

La technique est simple :

► **Première étape : détruire de l'intérieur les services publics, particulièrement en supprimant des dizaines de milliers de postes tout en faisant semblant de réformer**

Deuxième étape : dire « vous voyez bien, ça ne marche pas ! », une fois que le système est bien démolì

► **Troisième étape : recours au privé (puisque ça ne marche pas) ; retraite par capitalisation, couverture sociale privée, services et conseils privés payant etc....**

**Quand ils ont commencé à supprimer des emplois,
Je n'ai rien dit.**

**Quand ils ont fermé des accueils,
Je n'ai rien dit.**

**Quand ils ont supprimé des services,
Je n'ai rien dit.**

**Quand ils ont délocalisé mon activité,
il ne restait personne pour protester...**

Aujourd'hui, la CGT vous invite à débattre et à vous insurger

